

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Mégane Dubois](#)

<https://www.cadre21.org/membres/cc4b042e24db054d08c99795>

Date d'obtention : 2024-03-04 13:47:43

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Elle permet d'uniformiser les interventions en offrant des outils permettant un traitement méthodique des dossiers de sextage; elle augmente l'efficacité et la rapidité des interventions afin d'éviter la propagation des images pouvant s'apparenter à de la pornographie juvénile et elle apporte plus d'assurance aux intervenants scolaire en plus de les supporter lors des rencontres avec les adolescents ainsi que leurs parents.

Je retiens qu'à chaque fois qu'on nous rapporte qu'il y a eu des sextos et que nous avons un doute sur l'intention, il faut ouvrir une trousse et suivre les étapes. Il faut également prendre tous les cellulaires pouvant contenir de la pornographie juvénile. Il faut remplir une grille d'évaluation avec toutes les personnes concernées.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais davantage savoir intervenir, je vais savoir quoi faire avec le téléphone, avec les photos, je vais aussi savoir qui intervient ainsi que la place de chacun, les responsabilités et les rôles. Je pourrai également être plus à l'aise pour intervenir, aviser les parents et poser les questions aux élèves. Bref je vais me sentir plus outillé.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je devrai faire extrêmement attention pour ne jamais consulter des images ou des vidéos se trouvant sur le cellulaires des élèves avec qui j'intervient.